



Loup y es-tu ?

Bulletin d'information de l'Association du Champ-à-Loup (Paris 18^e)
Paraît chaque mois le jour de la pleine lune

24 octobre 2018
n° 93

Association CLCV du
Champ-à-Loup
3 passage du Champ-à-
Loup - Paris 18^e
assochampaloup.clcv
@hotmail.fr
Tél. : 07 83 80 48 38

De l'importance de voter CLCV

En France les HLM logent environ 10 millions de personnes. Les élections HLM concernent quelque 5 millions de logements dont les locataires vont pouvoir désigner courant novembre leurs représentants au sein du conseil d'administration de leur bailleur. Ces élections sont importantes car, par le biais de leurs élus, les associations peuvent faire entendre les légitimes revendications des locataires concernant leur vie quotidienne dans leur logement et leur résidence. Ainsi, par exemple, il vous appartient de conforter la représentativité de la CLCV pour obtenir de Paris Habitat qu'enfin il tienne ses engagements concernant les travaux de sécurisation de notre site.

Ensemble, nous le voulons, ensemble, nous le pouvons !

**Ensemble,
votons CLCV !**

Pleines lunes 2018

23 novembre
22 décembre

Pleines lunes 2019

21 janvier
19 février
21 mars
19 avril
18 mai
17 juin

Election des représentants locataires au CA de Paris Habitat



Ensemble nous nous battons pour :

- des résidences toujours propres, bien entretenues et sûres
- un contrôle régulier de la qualité du travail des entreprises (ménage...)
- des gardiens plus présents ET disponibles au quotidien
- des ascenseurs sûrs et contrôlés régulièrement
- des travaux pour économiser l'énergie (isolation, chauffage, électricité...) sans augmentation des loyers
- le respect et la considération des locataires.

Ensemble nous agissons :

- contre les hausses de loyer
- pour des charges maîtrisées et baissées grâce à des contrôles rigoureux et efficaces
- pour une concertation avec les locataires pour tous les travaux en particulier les réhabilitations.

La CLCV SE BAT :

- pour des espaces verts plus nombreux et plus fleuris
- pour l'aménagement des toits (végétalisation, panneaux solaires, jardins de toit...)
- pour la limitation de l'exposition aux ondes électromagnétiques
- pour la possibilité de refuser les compteurs Linky.

La CLCV LUTTE :

- contre la baisse des APL
- contre la privatisation du logement social par la loi ELAN
- contre la vente des HLM
- pour plus de logements sociaux dans tous les quartiers.

ÉLECTIONS HLM

Votez pour les candidats de la CLCV !
La liste
voir page 2

SÉCURITÉ

Réponse de M. Roy, à la lettre ouverte de notre association
Extraits
voir page 3

FLEXIBLE

Courrier de notre association et réponse de Paris Habitat
voir page 3

URGENCE

Courrier de notre association
voir page 3

PHÉNOMÉNAL

Dérive des continents au Champ-à-Loup ?
voir page 3

LINO OUI

Enfin !
voir page 3

LE POTAGER



Plaisir des papilles
voir page 3

DÉCOUVERTE

Radio « Cause commune », nos voisins, sur 93.1 de la bande FM
Rencontre
voir page 4

Élection
des représentants
des locataires au conseil
d'administration
de Paris Habitat

LES 10 CANDIDATS DE LA CLCV



1 Jean Jacques
ANDING
Association du
Champ-à-Loup, 78°



2 Samia
BERRAMDANE
Association Ourcq
Rencontres
et Solidarités, 79°



3 Jean-Louis
GUERRERO
Association CBHL, 76°



4 Éveline CHARLÈS
Amicale Tour
Londres, 13°



5 Jean-Pierre
RAYNAUD
Groupement
Saint-Lambert, 75°



6 Françoise
LAMRI
Association
13 EnVie, 13°



7 Pierre FÉRON
Association
Awa Voisins, 75°



8 Claire PAUPERT
Amicale
Rue Cabanis, 14°



9 Chabane DJEDIS
Association Alquler
Debrouse, 20°



10 Éveline PARROT
Association Voisins
Solidaires, 79°

Sûreté
pour
chacun

charges
baissées

Environnement
agréable

Gardiens
disponibles

Residences bien
entretenu

Travaux en
concertation

Logements
économés
en énergie

Loyers
modérés



CLCV

“Ensemble
nous le voulons
Ensemble
nous le pouvons”

Locataires de Paris-Habitat comme vous,
nos candidats agissent chaque jour à vos côtés.

Élus, ils seront, au sein du conseil d'administration de Paris Habitat, une force d'action et de proposition. Ils se battent pour faire aboutir les revendications des locataires. Ils ont un seul objectif : *permettre à tous les locataires de mieux vivre dans leur résidence et leur logement.*

En votant pour les candidats de la CLCV, vous votez pour une association nationale :

- indépendante, solidaire, dynamique, écocitoyenne,
- représentative, car forte de ses dizaines de milliers de membres et de près de 500 élus aux conseils d'administration des organismes HLM, respectée et écoutée.

SEULE LA CLCV AFFICHE CLAIREMENT LA COULEUR :
créée en 1952, elle vous défend à la fois dans les domaines
du LOGEMENT, du CADRE DE VIE et de la CONSOMMATION.

VOTONS CLCV

VOTE DU 9 AU 28 NOVEMBRE 2018
par correspondance ou par internet.
Tenez compte des délais postaux.

Sécurité : réponse de M. Roy

Un mois après notre lettre ouverte, envoyée à M. Roy, directeur territorial Nord-Ouest de Paris Habitat et que nous avons communiqué à chaque locataire du Champ-à-Loup, nous avons reçu sa réponse. Extraits :

« La vague de cambriolages qui touche le passage du Champ-à-Loup s'étend bien au-delà de votre résidence [...] »

« Le renforcement des clôtures et des contrôles d'accès, pour rassurant qu'il soit, n'est pas de nature à stopper des personnes rompues aux techniques d'intrusions [...] »

« La demande que vous exprimez est compréhensible de la part des locataires. Le contexte ne permet malheureusement pas d'y apporter une réponse positive à ce jour. »

« Néanmoins, si une opportunité budgétaire se présentait, soyez assuré que la direction territoriale la prendrait en compte parmi les interventions en attente. »

« Je vous confirme enfin, qu'une réunion avec les services de police est en cours d'organisation, les membres des associations de locataires y seront bien entendu conviés. »

Suite de la série « Grilles et Portails »... au prochain numéro !

Inondation, suites

Dans le n° 92 de « Loup y es-tu ? », nous avons publié le témoignage de locataires victimes, en pleine nuit, d'une inondation au n° 3 du passage. Ce témoignage révélait divers dysfonctionnements, qui posent sérieusement question.

Notre association a donc interrogé les instances de Paris Habitat par deux courriels, l'un à notre agence, l'autre à la direction de Paris Habitat.

1) Demande de contrôle de la robinetterie

« Ce désordre, qui a affecté très gravement ce logement et tous les logements situés en dessous, a eu pour provenance un flexible d'alimentation [sous lavabo]. Un contrôle de l'état de ces flexibles (vieux) peut-il être rapidement effectué sur notre résidence pour que pareille catastrophe ne se reproduise pas ? »

Réponse de Paris Habitat :

« Nous pourrions demander à l'entreprise d'être particulièrement vigilante lors du contrôle de l'année prochaine, à l'occasion de la visite annuelle. »

« En attendant, en cas de doute sur l'état d'un flexible – hors flexible machine à laver – (qui « goutte » ou particulièrement oxydé, par exemple), je vous invite à vous rapprocher de votre gardien qui sera en mesure de juger de la nécessité de faire réaliser un dépannage hebdomadaire. »

2) Numéro d'urgence injoignable



« Nous souhaitons savoir pourquoi le « numéro d'urgence » n'a pas répondu aux nombreux appels des locataires cette nuit du lundi 30 juillet 2018. »

Pas de réponse à la question pour l'instant...

Le lino nouveau est arrivé

Les travaux de remplacement des lino crasseux (21 ans d'âge !) des parties communes, réclamés sans relâche par notre association, ont commencé comme prévu en ce début de mois d'octobre. Réjouissons-nous !

Dérive des continents

Ce sont de belles fissures dans le sol du passage !

Doucement, lentement, mais sûrement, les maisons de ville se sépareraient-elles des immeubles d'en face ? Ou le contraire ? Deux plaques tectoniques seraient-elles en formation ? Le passage s'enfoncé et si ce n'est pas encore la faille de San Andreas, les locataires s'interrogent devant les crevasses qui s'agrandissent tant devant le n° 1 que devant le n° 3 du passage. Certains demandent l'expertise d'un géologue de Paris Habitat avant qu'un gouffre ne les engloutisse un petit matin sombre entre loup et chien...

Plaisir des papilles



Un râble de lapin à la sauge, un poulet à l'estragon, une salade de tomates au basilic, une autre à la ciboulette, un foie de veau persillé, un thé à la menthe... Des parfums qui changent subtilement et en même temps simplement la qualité d'un plat. Car finalement, rien de plus simple que d'ajouter la petite herbe qui change tout !

C'est maintenant possible grâce à notre potager d'aromatiques, certes encore modeste, situé dans les grands bacs en bois près de l'entrée du n° 1.

C'est plaisant de passer là et d'imaginer sa préparation culinaire ou de respirer le parfum des plantes. Bien sûr, nous allons développer ce projet souhaité de longue date, il n'en est qu'à ses débuts.

En attendant, vous qui passez, n'hésitez pas à vous servir, il est là pour vous, pour nous.



Congrès HLM 2018

Le 79^e congrès de l'Union sociale pour l'habitat (USH) s'est déroulé du 9 au 11 octobre à Marseille.

Vous pouvez retrouver toutes les interventions (vidéos) sur le site union-habitat.org et en particulier celle de Jean-Yves Mano, président de la CLCV (« Demain les HLM », une heure après le début de la vidéo).

Notre administrateur locataire Paris Habitat y était convié : il nous rendra compte de cet important événement annuel dans le prochain numéro de « Loup y es-tu ? ».

Découvertes

« Cause commune » sur 93.1



Désormais la radio Cause commune émet sur la fréquence 93.1 depuis le 22 rue Bernard-Dimey. Nous rencontrons Paul Citron l'un de ses fondateurs.

Mais l'histoire commence un peu avant.

En 2015 est créée Libre à Toi, une association qui veut promouvoir, dans une optique d'éducation populaire, les outils libres de partage et de diffusion des connaissances et informations. Et qui veut par là-même lutter contre la marchandisation croissante, et donc d'une certaine manière la confiscation, de cette culture. Libre à Toi s'articule alors autour de trois axes : une radio (une web-radio à cette époque), un site internet, et un lieu physique de rencontre. L'ensemble formera ce que les fondateurs (notamment Olivier Grieco dont nous reparlerons) nommeront « un tiers-lieu trans-media » d'éducation populaire où chacun peut, en libre accès et gratuitement, découvrir, utiliser, modifier et redistribuer des éléments de connaissance ou d'information. Le projet s'appuie sur ce qu'on appelle la « théorie des communs » qui veut que les ressources intellectuelles et culturelles constituent des biens publics qui seront d'autant plus significatifs et enrichis qu'ils seront partagés et objets d'interactions.

Libre à Toi poursuit sa route et ses projets lorsqu'en 2016 le CSA publie un appel à projets afin de mettre à disposition une demi-fréquence FM (l'autre demi-fréquence étant occupée par Radio-Aligre). L'aventure est trop

tentante, et l'équipe se sent prête, « donc allons-y, même si on n'avait pas beaucoup d'espoir, parce qu'un appel comme ça, je crois que ça se produit tous les 20 ans sur la FM !! ». Mais Libre à Toi avec son expérience, avec son vrai propos, va déposer un projet de radio qui s'appellera « Cause commune », « parce que c'est une cause et parce qu'on en cause... et commune parce que l'idée est de partager des objectifs et des valeurs avec la communauté ». Ce serait une radio locale (« donc depuis la rue, là-devant, jusqu'à toute la métropole ») dont le sous-titre annonce l'objet : la Voix des possibles... « et on aurait pu tout aussi bien écrire la Voie des possibles. »

Et contre toute attente, le CSA « au premier tour et à l'unanimité » va attribuer cette fréquence à Libre à Toi. Ce qui aura fait la différence, c'est l'originalité de la démarche et du projet, qui pourra donc contribuer à la diversité de la bande FM exigée par le CSA. On est fin 2016/début 2017, c'est la fête, « mais aussi la nécessité de produire quelque chose qu'il fallait apprendre à faire ! ». Et le temps que les conventions soient écrites, les locaux trouvés et installés, « et là ça fait presque un an que l'on émet sur 93.1... juste à côté de France Culture, peut-être qu'on capte aussi quelques-uns de leurs auditeurs qui ont une vieille radio dont le bouton tourne mal !... En tout cas on a sur Paris et l'Île-de-France un bassin potentiel de 6 millions d'auditeurs, ce n'est pas rien ! » Olivier Grieco en sera le directeur d'antenne.

Cause commune est une radio généraliste, c'est-à-dire qu'elle entend traiter de tous les sujets « de l'international au local », mais toujours avec une ligne éditoriale qui cherchera à mettre en valeur des alternatives, à laisser s'exprimer la société civile, « et elle est multiple ! », qui se mobilise pour faire et penser différemment. Cause commune est animée par la conviction qu'il faut « faire un pas de côté » et que derrière cela l'enjeu est celui de l'éducation populaire qui permettra de repenser l'accès de toutes et tous au(x) savoir(s) et à l'information, avec pour outil le débat public.

En tant que radio locale, Cause commune se réjouit de s'être installée dans notre quartier de la porte de Saint-Ouen, parce qu'il est multifacé et dynamique, « c'est un arrondissement qui nous ressemble », et parce qu'ils ont déjà eu l'occasion d'approcher des initiatives associatives ou locales qui les ont enthousiasmés. « Et nous pouvons et souhaitons être une caisse de résonance pour toutes ces actions et tous ces talents ! À travers votre journal, dites-leur bien que nous sommes là pour ça ! »

La grille de programmes est en train de se stabiliser, sur toutes sortes de sujets et d'approches (société, sciences, sport, musique, culture numérique...) toujours en valorisant des contenus culturels libres de droit, et toujours en ayant le souci « d'être dans la vulgarisation sans être dans la simplification, de donner accès à une culture trop souvent supposée être celle d'une élite » (et Paul s'amuse en citant l'artiste espagnole Dora Garcia pour qui « l'art est pour tous mais seule l'élite est au courant ! »).

Sept à huit personnes, toutes bénévoles, travaillent actuellement pour le fonctionnement de Cause commune, auxquelles s'ajoute une vingtaine d'animateurs. « À terme l'idée sera d'avoir quelques salariés, mais nous n'en sommes pas encore là malheureusement. » L'association vit

dans l'attente de quelques subventions (« et on aimerait bien vivre le moins longtemps possible avec, seulement celle que l'on reçoit de droit quand on est une radio associative ») et table surtout sur la réalisation de prestations externes comme la sonorisation, l'enregistrement, et la diffusion (en podcasts ou en live) d'événements : conférences, colloques, rassemblements, etc.

Les formats d'émissions sont hebdomadaires ou mensuels, courts ou plus longs, en direct ou pré-enregistrés : ce qui importe, plus que le thème, c'est la manière de l'aborder. « En ce moment il y a des émissions sur le travail social avec les enfants, sur la façon d'approcher l'histoire des migrants, d'autres plus prosaïques sur le vélo, d'autres encore, plus littéraires, ou plus oniriques, ou plus scientifiques... » Cause commune donne des outils pour que s'expriment des points de vue trop souvent sous-exposés, elle ne prétend pas détenir des vérités (« On déteste les experts »), elle veut juste favoriser une démarche, donner l'envie d'apprendre et donc de se démettre de points de vue d'ordinaire trop rapidement admis.

Le samedi 24 novembre, Cause commune fêtera son premier anniversaire. Dès la fin de l'après-midi, les habitants du Champ-à-Loup, et de tout le quartier, sont invités à venir échanger et boire un verre avec toute l'équipe.

Pour sûr, nous y serons.

On peut écouter Cause commune sur 93.1 :

- du lundi au jeudi de 12 h à 17 h, et de 21 h à 04 h
- le vendredi de 12 h à 17 h, et de 21 h à minuit
- le samedi de 0 h à 16 h
- le dimanche de 14 h à 22 h